



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Archives nationales

Question écrite n° 107459

Texte de la question

Mme Sylvie Andrieux souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur la question de l'évolution des conditions de travail dans le Centre d'accueil et de recherche des Archives nationales (CARAN). Le personnel du Centre historique des Archives nationales, réuni en assemblée générale le 3 janvier dernier, soutenu par les sections CGT et FSU des Archives de France, avait décidé de se mettre en grève. Alors que les travaux effectués devaient permettre l'amélioration des conditions de travail du public et le retrait de tout matériau amianté sur le périmètre du CARAN, le personnel réuni en assemblée générale faisait les constats suivants : - des expertises indiquaient la présence d'amiante dans les calorifugeages des sous-sols, là où sont conservés de nombreux documents d'archives. En bon état en certains endroits, ces calorifugeages étaient déchiquetés et éventrés en d'autres endroits. A l'époque, le personnel devant travailler dans ces dépôts, exerçait son droit de retrait et exige des prélèvements d'air et de poussière ; - faute d'effectifs, le service public des archives, tel qu'il existait avant la fermeture, était considérablement réduit : réduction des horaires d'ouverture, abaissement des quotas de consultation de 7 à 5 documents, suppression de l'accueil scientifique des chercheurs, permanences scientifiques tenues par des personnels techniques, restriction de la consultation des cartes et plans, abandon de la surveillance du vestiaire, privatisation de la vidéo-surveillance. Le personnel demandait de toute urgence que des garanties lui soient données concernant l'absence d'amiante et que soit recruté du personnel statutaire suffisant dans toutes les filières pour assurer l'ensemble des missions des Archives nationales envers le public, qu'il soit généalogiste, étudiant, chercheur ou simple citoyen. Plusieurs mois après, elle lui demande de lui préciser la suite qu'il a bien voulu donner à ces manifestations légitimes du personnel des Archives nationales, dans un premier temps sur le dossier de l'amiante et dans un deuxième temps sur le dossier de l'emploi de nouveaux effectifs au CARAN.

Texte de la réponse

Depuis le milieu du mois de janvier 2006, à la suite de la fin de la grève commencée le 3 janvier, le centre d'accueil et de recherche des Archives nationales est ouvert au public et fonctionne normalement. Les inquiétudes exprimées par une partie des agents quant à la présence d'amiante ont été totalement apaisées par la diffusion des résultats de nouveaux prélèvements ; un contrôle de l'air doit être fait périodiquement. L'affectation de huit postes budgétaires supplémentaires d'agents techniques, réalisée par un recrutement exceptionnel, a permis de répondre aux besoins du service. Les quotas de consultation demeurent fixés à sept documents par jour, comme ils l'étaient depuis quelques années. La vidéosurveillance et la surveillance ambulatoire sont assurées, depuis juin 2006, par une équipe d'agents du service, système mis en place après de nombreuses et fructueuses réunions de travail avec les représentants du personnel. Seuls les horaires de consultation demeurent actuellement restreints de 9 heures à 17 heures six jours par semaine, en application des accords passés sur l'aménagement et la réduction du temps de travail ; ces horaires demeurent cependant semblables à ceux des services territoriaux d'archives. Si la consultation des cartes et plans s'exerce dans le service chargé de leur conservation, c'est d'abord pour répondre à un souci de préservation de ces documents de grand format auxquels on évite ainsi de trop longs déplacements ; au demeurant, les programmes de

numérisation, qui avancent de manière soutenue, permettent, progressivement, de rendre ces fonds accessibles en ligne à un large public. Les inquiétudes exprimées par l'honorable parlementaire quant à la suppression de la surveillance du vestiaire ou à l'exercice des permanences scientifiques par des personnels techniques n'ont jamais correspondu à des projets de la direction des Archives nationales. Le succès rencontré par la récente « Journée de l'étudiant » organisée le 7 novembre dernier et la fréquentation en hausse régulière du Caran depuis la rentrée universitaire, témoignent que ce service répond désormais aux attentes des chercheurs.

Données clés

Auteur : [Mme Sylvie Andrieux](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (7^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 107459

Rubrique : Archives et bibliothèques

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 octobre 2006, page 10741

Réponse publiée le : 9 janvier 2007, page 262